

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20210406-013

du 06 avril 2021

n°013

page 1/3

EXTRAIT :

**GRAND
CHATELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 81

PRESENTS (49) : JM. AURIAULT, A. PICHON, F. LE MEUR (suppléante de J. ROY), B. BIET, B. HENEAU, F. BONNARD, O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, E. AZIHARI, T. BAUDIN, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, F. BRAUD, M. FRESNEAU, S. RAYNAUD, M. DROIN, AF. BOURAT, H. PREHER, P. CANTINOLLE, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BARAUDON, D. SIMON, M. LATUS, C. CIBERT, H. MATTARD, E. MICHEL (suppléante de M. FAVREAU), N. MARQUES-NAULEAU, A. NOEL, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, P. GUÉNAIRE, H. COLIN, I. RABUSSIER, F. PIERRON, J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), P. AZILE, C. MICHAUD, V. LEAU, E. BAILLY, A. BRAGUIER, L. JUGE, G. PEROCHON, D. CHAINE, P. ROCHER, P. BERNARD, J. BOISSON

POUVOIRS (16) : JP. CONTE donne pouvoir à A. BRAGUIER
D. CATHELIN donne pouvoir à A. BRAGUIER
M. CHAINEAU donne pouvoir à P. ROCHER
L. DUFFAULT donne pouvoir à C. MICHAUD
P. BAZIN donne pouvoir à P. BARAUDON
J. MARECOT donne pouvoir à JP. ABELIN
C. FARINEAU donne pouvoir à H. PREHER
B. ROUSSENQUE donne pouvoir à T. BAUDIN
E. PHILIPPONNEAU donne pouvoir à T. BAUDIN
S. GUEGUEN donne pouvoir à J. MELQUIOND
G. PRINCET donne pouvoir à J. MELQUIOND
JM. MEUNIER donne pouvoir à M. FRESNEAU
Y. ERGÛL donne pouvoir à M. FRESNEAU
P. BIGOT donne pouvoir à H. COLIN
P. POUPIN donne pouvoir à D. CHAINE
C. PIAULET donne pouvoir à D. CHAINE

EXCUSES (16) : A. MESSAOUDENE, F. MERCHADOU, S. MIGEON, T. TRIPHOSE, F. SOURIAU, V. DESIRE, S. CHAPUT, F. REBY, G. WIBAUX, P. BARBOT, T. PRIEUR, P. LECLERC, M. GODET, C. PEPIN, P. FOUCTEAU, F. SCHMITT.

Nom du secrétaire de séance : Eric BAILLY

RAPPORTEUR : Monsieur Henri COLIN

OBJET : Budget principal, budgets annexes des transports urbains, de la gestion redevances déchets, de l'immobilier économique, de l'aménagement des zones d'activités, de la gestion des stocks du magasin général - Vote du budget primitif de l'exercice 2021

Lors de sa séance du 15 mars 2021, le conseil communautaire a débattu sur les orientations budgétaires de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault pour l'exercice 2021.

Une note ci-jointe présente les principaux éléments de ce budget.

VU les articles L.5211-36 et L.2312-1 du code général des collectivités territoriales relatif à l'organisation du débat sur les orientations budgétaires et sur le vote du budget primitif,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20210406-013

du 06 avril 2021

n°013

page 2/3

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal, aux budgets annexes de l'aménagement des zones d'activité, de la gestion des déchets, de l'immobilier économique et de la gestion des stocks du magasin général,

VU l'instruction budgétaire et comptable M43 applicable au budget annexe des transports urbains,

CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil communautaire du 15 mars 2021,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2021 pour le budget principal et les budgets annexes, présenté par le président,

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2021 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau des chapitres et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement à l'exception des crédits de subventions, obligatoirement spécialisés,
- avec intégration des reports et des résultats,

Budget principal

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	58 850 000,00 €	60 880 000,00 €	18 861 338,12 €	16 831 338,12 €
Opérations d'ordre	3 300 000,00 €	1 270 000,00 €	1 420 00,00 €	3 450 000,00 €
TOTAL	62 150 000,00 €	62 150 000,00 €	20 281 338,12 €	20 281 338,12 €

Budget annexe des transports urbains

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	6 613 337,45 €	7 333 337,45 €	2 550 600,51 €	1 830 600,51 €
Opérations d'ordre	720 000,00 €	0,00 €	200 00,00 €	920 000,00 €
TOTAL	7 333 337,45 €	7 333 337,45 €	2 750 600,51 €	2 750 600,51 €

Budget annexe des déchets - redevances

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT
Délibération du conseil communautaire **ACTE N° CC-20210406-013**
du 06 avril 2021 **n°013** **page 3/3**

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	853 900,00 €	853 900,00 €	€	€
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	€	€
TOTAL	853 900,00 €	853 900,00 €	€	€

Budget annexe de l'immobilier économique

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	673 200,00 €	873 200,00 €	2 200 000,00 €	2 000 000,00 €
Opérations d'ordre	460 000,00 €	260 000,00 €	360 000,00 €	560 000,00 €
TOTAL	1 133 200,00 €	1 133 200,00 €	2 560 000,00 €	2 560 000,00 €

Budget annexe de l'aménagement des zones d'activités

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	2 729 412,49 €	2 729 412,49 €	2 949 573,84 €	2 949 573,84 €
Opérations d'ordre	1 110 000,00 €	1 110 000,00 €	1 050 000,00 €	1 050 000,00 €
TOTAL	3 839 412,49 €	3 839 412,49 €	3 999 573,84 €	3 999 573,84 €

Budget annexe de la gestion des stocks du magasin général

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 800 000,00 €	1 800 000,00 €		
Opérations d'ordre	0 €	0 €		
TOTAL	1 800 000,00 €	1 800 000,00 €	0 €	0 €

Vote : Adopté à la majorité

POUR : 60
 CONTRE : 0
 ABSTENTIONS : 5 F. MERY, Y. TROUSSELLE, E. MICHEL (suppléante de M. FAVREAU), P. BARAUDON (+ 1 pouvoir)
 NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Pour ampliation,
 Pour le président et par délégation,
 La directrice des affaires institutionnelles et
 juridiques
 Céline NICOLUD



